

**DÉPARTEMENT RÉGIONAL DE MÉDECINE GÉNÉRALE (DRMG)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019**

**23 mai 2019, de 13 h à 14 h
Hôpital Notre-Dame
1560, rue Sherbrooke Est – Auditorium Rousselot**

Compte rendu

1. Mot de bienvenue de madame Sonia Bélanger, présidente directrice générale du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Mme Bélanger rappelle l'histoire de la vocation de l'Hôpital Notre-Dame en tant qu'hôpital communautaire sous la gouverne du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Elle souligne la particularité de la pratique médicale dans une grande métropole comme Montréal et les enjeux de santé urbaine (itinérance, toxicomanie, multiethnicité). Elle souligne le travail du DRMG et de ses 12 tables locales ainsi que l'importance de la collaboration des 5 CIUSSS et des médecins du territoire afin de poursuivre l'effort d'inscription de la population à un médecin de famille. Elle évoque le phénomène des GMF-R, le défi des transferts des ressources dans les GMF ainsi que l'évolution de l'utilisation des GAMF. Elle souhaite la continuité de l'engagement des différents acteurs et remercie les participants de leur présence et de leur intérêt.

Validation des présences : 87 membres votants, le quorum est atteint.

2. Allocution du chef du DRMG – Dr François Loubert

Le mandat du DRMG est d'organiser l'offre de service médicale nécessitant l'anticipation des besoins de la population, parallèlement à une répartition territoriale équitable par secteur d'activités, avec le concours de tous les acteurs. La pratique médicale à Montréal doit relever plusieurs défis tels, le vieillissement de la main d'œuvre médicale, la pénurie de médecins, le nombre élevé de lits de longue durée en découverte de services médicaux. Pour relever ces défis, le DRMG doit utiliser les leviers que sont les activités médicales particulières, malgré les contraintes que cela peut représenter pour les médecins.

3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 19 mai 2016

Le compte rendu est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

Proposé par Dr Ronald Ludman

Appuyé par Dre Ginette Champagne

4. Rapports annuels 2018-2019 des comités du DRMG

Rapport annuel du comité de direction présenté par Dr François Loubert

- Description des valeurs du DRMG
- Réalisations 2018-2019 – principaux dossiers abordés
- Plan régional d'effectifs médicaux (PREM 2019)
- Activités médicales particulières (AMP)

- Dossier des tables locales du DRMG, des Groupes de médecines de famille (GMF), des coordonnateurs médicaux locaux (CML) et du Plan régional d'organisation des services médicaux de 1^{re} ligne 2019-2020 (PROS)
- Conclusion et perspectives

Rapport annuel du comité AMP/PREM/Nomination (PAN) présenté par Dre Ariane Murray

Rapport annuel du comité d'analyse et de recommandation (CAR) présenté par Dr Élias Ackaoui

N.B. Les rapports annuels mentionnés ont été remis lors de l'assemblée. Ces documents sont disponibles sur le site web santemontreal.qc.ca dans la section DRMG.

5. Information sur les travaux en cours présenté par Dr François Loubert

- Le DRMG travaille à s'adapter aux nouvelles exigences de traitement des demandes de PREM définies par le MSSS.
- Il faut être au rendez-vous des activités médicales particulières afin de réduire les différentes pénuries.
- Les tables locales du DRMG demeurent importantes et les membres travailleront en plus étroite collaboration avec leurs partenaires du réseau montréalais.
- Le Plan régional d'organisation des services médicaux généraux 2019-2022 (PROS) sera déposé au mois d'août et le DRMG entend soutenir les chefs de tables locales et les coordonnateurs médicaux locaux dans sa mise en œuvre.

6. Règlements généraux du DRMG – explication et adoption

- Le DRMG a adopté le modèle de règlements généraux proposé par le MSSS.
- Les liens avec le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, porteur du mandat régional pour Montréal, ont été précisés et adaptés à la réalité organisationnelle du DRMG.
- Les convocations et les élections se feront par courriel ainsi que le mode de scrutin.
- Les mandats des comités relevant du COMDIR ont été intégrés ainsi que le mandat des chefs de tables locales.

Les règlements généraux sont adoptés tel que présentés.

Proposé par Dre Marie-Pierre Laflamme

Appuyé par Dr Jean-Pierre Villeneuve

7. Période de questions et levée de l'assemblée générale

- Des préoccupations relatives au manque de PREM pour la région de Montréal ont été exprimées ainsi que les exigences liées aux AMP.
- Le DRMG a exprimé sa préoccupation constante à préserver la liberté de pratique des omnipraticiens tout en répondant aux pénuries. Le DRMG invite les médecins à participer aux tables locales, lieux d'information et d'expression.

Des remerciements sont adressés aux participants et aux responsables de l'organisation.

Levée de l'assemblée à 17 h.